



FÊTE
des villages

SAMEDI
24
JUIN

17H • KERMESSE
GOÛTER & BUVETTE
19H30 • BARBECUE
21H • SOIRÉE DANSANTE
AVEC MARCO QUARTELLI

dans la cour de l'école
de Ste-Agnès

+ d'infos : Mairie de Ste Agnès 04 76 71 48 85

Organisée par les villages et leurs associations



Comme vous le savez, une réflexion au sujet de la création d'une Commune Nouvelle est menée depuis six mois par un groupe pilote constitué de quatre élus de chacun des deux villages. Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

D'une part, il est établi que de nombreuses actions communes réunissent déjà nos deux villages : groupement scolaire, bibliothèque, pompiers, associations communes, donnent satisfaction à l'ensemble des habitants.

D'autre part, il n'existe plus de dispositif d'incitation gouvernementale garantissant une augmentation budgétaire dans le cadre de la création d'une commune nouvelle.

En conséquence, les risques financiers ayant été évalués comme trop importants, nous avons préféré suspendre notre réflexion. Les deux conseils municipaux ont évidemment décidé de poursuivre, sinon renforcer leur engagement pour mutualiser leurs moyens et leurs actions en travaillant ensemble au service de l'intérêt commun des habitants de nos deux villages.

A ce sujet, et pour fêter l'arrivée de l'été, nous vous invitons, comme l'année passée, à une grande fête, ce samedi 24 juin, organisée par nos deux communes, l'APESAM (association des parents), l'Amicale des sapeurs-pompiers des trois pics, la MJC de Saint Mury - Sainte Agnès, les jeunes du CMJ de Ste Agnès et Marco Quartelli, habitant de Sainte Agnès, qui nous fera danser et chanter jusqu'au bout de la nuit !

Bref, toutes les forces vives de nos deux villages seront là !
Venez nombreux nous retrouver !

Et le programme des festivités ne s'arrêtera pas là, puisque nous retrouverons ensuite Trock'n Music, le mercredi 5 juillet, organisé par la MJC à la Taverne des Mouilles et Cinétoile, cinéma gratuit et en plein air, le vendredi 04 août à Sainte Agnès et le samedi 26 août à Saint Mury

Nous vous souhaitons à tous, un très bel été.

Elections sénatoriales



Les élections sénatoriales ont lieu tous les trois ans. À cette occasion, la moitié des sièges est renouvelée. La durée du mandat de sénateur est de six ans.

Les sénateurs sont élus par un collège de "grands électeurs" (suffrage indirect). La circonscription est le département.

Lors du Conseil Municipal du 9 juin (date fixée par l'état), 3 membres du conseil ont élus délégués titulaires de la commune et 3 autres suppléants pour aller voter lors du scrutin du dimanche 24 septembre prochain qui aura lieu à la Préfecture de l'Isère.

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu cette année avec la participation des pompiers des trois communes (Saint



Mury, La Combe et Sainte Agnès), Isabelle Curt, Maire de Saint Mury et Jean Luc Roux, de Richard Latarge, Maire de Sainte Agnès, Anne Berger, Pascal Lemoine, Jacques Rebuffet et les habitants de nos deux communes.

Assistantes maternelles et Multi-accueil

Etre jeunes parents n'est pas toujours chose facile, encore moins trouver une « nounou », comme on les appelle, lorsqu'il s'agit de retourner au travail.

Vous avez la possibilité de confier votre enfant à un Multi-accueil dont vous trouverez les coordonnées sur le site le-grésivaudan.fr puis « 100% pratique », puis « Multi-accueils » pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

Vous pouvez aussi choisir une solution de proximité. Vous trouverez sur le site sainte-agnes.fr, rubrique « Petite enfance », la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Inscriptions pour la rentrée scolaire

Votre enfant entre en maternelle, il sera accueilli à Saint Mury ; en primaire c'est l'école élémentaire de Sainte Agnès qui lui ouvrira ses portes.

Ces inscriptions se font **d'abord en Mairie** (donc Saint Mury pour la maternelle et Sainte Agnès pour l'école élémentaire) puis auprès de la **directrice d'école** concernée.

Pour tous renseignements, école - cantine - garderie - transport scolaire, rendez-vous sur sainte-agnes.fr/ rubrique « Ecole-cantine ».

L'école fait sa grande lessive !



**Samedi 24 juin de 10h à midi
au marché de Sainte-Agnès**

Grande lessive :

Concours de cabanes ouvert à tous!

Venez accrocher vos plus belles cabanes: réelles, ou imaginaires, photographiées ou dessinées (peinture, collage... tout est possible!)

On vous attend nombreux pour étendre vos réalisations parmi les nôtres! (Véronique Dussy, directrice)

La cour de l'école va se mettre « au vert » :

La récente acquisition de la parcelle A.859 (espace réservé du PLU) située à droite de l'école, va permettre d'offrir aux enfants un espace conséquent en continuité de l'allée verte qui va être valorisée à l'arrière de l'école.



Partant du préau « enchanté », cette allée verte permettra de rejoindre ce nouvel espace de création - récréation... Les anciens propriétaires disent en être ravis.

Ateliers éducatifs règlement de cantine

Suite aux récentes difficultés rencontrées en cantine, nous nous sommes réunis personnels de cantine, délégués de parents et élu.

Nous avons décidé de retravailler ensemble le règlement de cantine (dont le chapitre « discipline » est très peu étoffé) en y faisant participer activement les enfants.

Ainsi, sur le temps méridien des lundis 5 et 12 juin prochains, nous avons constitué des petits groupes de 5-6 enfants (pour faciliter l'expression) afin d'évoquer avec eux « ce qui est bien » et « ce qui est moins bien » sur le temps de cantine, aussi bien sur le temps de repas que celui des activités de la récréation. Après ce constat, il s'agira de préciser des règles de bien vivre ensemble.

A la suite de ces ateliers, nous réécrivons le règlement de cantine afin qu'il soit plus lisible et mieux compris par les enfants, d'autant mieux qu'ils en auront été eux aussi les initiateurs, comme plus facile à faire appliquer par le personnel de cantine.

Ce projet permettra aussi de préparer d'autant mieux la rentrée de septembre.



Interventions de prévention du CMJ pour les enfants de l'école



Le Conseil Municipal des jeunes est intervenu auprès des élèves de CM le 10 mars dernier, puis devant, l'intérêt suscité, est revenu le 05 mai pour une nouvelle intervention adaptée aux plus jeunes de CE. Nous rappelons qu'elles avaient pour but la prévention (harcèlement, utilisation des réseaux so-

ciaux...) afin que l'accès au collège se déroule au mieux. Les outils de cette intervention (power-point, vidéos...) restent à la disposition des enfants et des parents sur le blog des deux classes. Chaque enfant a reçu un carton sur lequel figure les bons réflexes pour se prémunir et les numéros à appeler en cas de difficultés.



Les membres du CMJ remercient chaleureusement les enseignantes pour l'intérêt qu'elles ont montré et aussi l'aide qu'elles ont apportée. Ils ont rencontré mercredi dernier une journaliste du Dauphiné Libéré afin de témoigner de leur action, mais aussi promouvoir l'intérêt des CMJ dans les communes.

Le Conseil Municipal des jeunes est intervenu auprès des élèves de CM le 10 mars dernier, puis devant, l'intérêt suscité, est revenu le 05 mai pour une nouvelle intervention adaptée aux plus jeunes de CE. Nous rappelons qu'elles avaient pour but la prévention (harcèlement, utilisation des réseaux so-

ciaux...) afin que l'accès au collège se déroule au mieux. Les outils de cette intervention (power-point, vidéos...) restent à la disposition des enfants et des parents sur le blog des deux classes. Chaque enfant a reçu un carton sur lequel figure les bons réflexes pour se prémunir et les numéros à appeler en cas de difficultés.



Aménagement sécurité La Gorge

Quelques nouvelles signalisations ont été posées cet automne, comme cela a été d'ailleurs fait sur les autres hameaux



Cependant, nous avons conscience que la traversée de la Gorge reste particulière : sur cette portion, la départementale est très rectiligne et très large, incitant l'automobiliste à dépasser largement la vitesse autorisée mais surtout à mettre en danger, les riverains et les promeneurs très nombreux en période estivale. La récente réfection de la chaussée semble avoir accentué la vitesse.

De plus, un nouveau phénomène apparaît depuis quelques semaines : cette zone semble devenir un nouveau terrain de jeu pour les dérapages et tête à queue de véhicules (autos et quad) sur la route et le parking de l'étang et les rodéos à moto (rodéos condamnés par la loi depuis 2018) deviennent quasi quotidiens. Bref, il semble urgent de faire avancer ce projet. Deux bureaux d'étude ont reçu notre demande. Les objectifs de ces aménagements seront de :

- Réduire la vitesse des véhicules sur sa traversée par la départementale D290.
- Sécuriser la circulation piéton le long et sur la traversée de cette départementale.
- Sécuriser les croisements entre cette départementale et les trois voies communales que sont le chemin de l'Etang, celui des Cascades et celui du Vorz
- Atténuer les conflits de circulation par création d'un sens unique par entrée chemin des cascades (vers sud) et retour par chemin du Vorz (nord-ouest).
- Aménager le chemin de l'étang (voie sans issue sauf ayant droit) pour sécuriser la cohabitation promeneurs, vélos, motos, autos.
- Aménager un parking sur l'extrémité ouest aux abords du Moulin.

Des demandes de subventions seront envoyées cet automne (Département, Grésivaudan, Région) pour démarrer des travaux début 2024.



Des demandes de subventions seront envoyées cet automne (Département, Grésivaudan, Région) pour démarrer des travaux début 2024.

Les travaux d'aménagement et Nos finances d'entretien en cours...



Actuellement, l'activité est centrée sur le débouçage des rigoles et le fauchage des talus, dans l'ensemble des hameaux, mais aussi sur les routes forestières. Cette entreprise reste souvent délicate et doit tenir compte de situations bien différentes, qui vont de l'esthétisme environnemental (fauchage raisonné) à l'élagage et coupes hautes des arbres sur nos routes en forêts, arbres qui menacent de tomber l'hiver et par jours de grand vents.

Eau et assainissement :

La gestion de l'eau :



Par la force des choses, l'eau devient un sujet qui préoccupe, pour plusieurs raisons :

- Les risques de pénuries bien sûr,
- mais aussi sur notre territoire escarpé, la difficulté de son acheminement. Les

réseaux vieillissent et il faut, au fil du temps, rénover. Avec le concours de la communauté de commune qui, rappelons-le, a récupéré la compétence de l'eau et assainissement, nous sommes en phase de contrôle systématique des provenances, des captages jusqu'aux citernes. Les objectifs sont d'assurer, non seulement une qualité de l'eau pour tous, mais également un comptage plus conséquent, pour éviter le gaspillage.

Traitement des eaux usées : trois stations d'épuration collectives sont installées sur Sainte Agnès : à la Perrière, la Ville, La Gorge, sur le terrain de gauche arrivé à l'étang. Cette dernière a rencontré ces derniers temps un dysfonctionnement. Nous remercions au passage, les habitants de la Gorge, soucieux de notre bien commun, de nous avoir alertés à ce sujet.

Deux constats ont été faits :

- Les fils sous le compteur électrique, situé au bord du chemin de l'étang, alimentant la station ont été arrachés, faisant inévitablement penser à une opération de vandalisme.
- Des objets obstruant les canalisations, ont été trouvés, comme des lingettes, couches bébé, serviettes hygiéniques et d'autres encore plus insolites comme un flacon plastique de Yop à la fraise ! Aussi, nous vous rappelons que seul, le papier toilette peut être déposé dans vos WC. Le reste n'étant en aucun cas bio-dégradable

Le conseil municipal du 23 mars 2023 a validé les comptes administratifs de l'année 2022 et voté le budget 2023. La prudence reste de mise car les finances de l'Etat, malmenées par les crises successives, présagent des baisses de dotations.

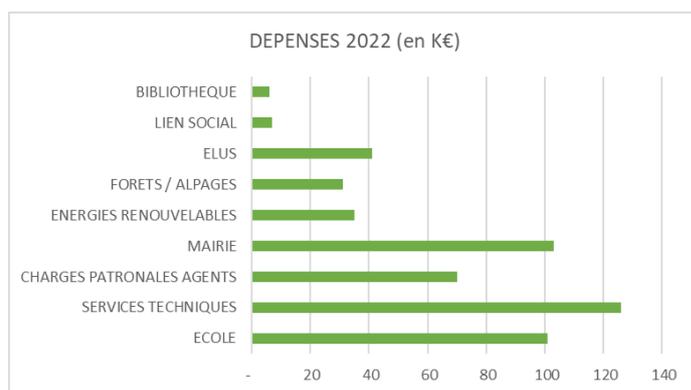
Comme l'année précédente, 2022 s'est terminée avec une trésorerie largement positive et le fond de roulement s'accroît depuis les trois derniers exercices. Ces réserves seront le point d'appui qui permettra le financement d'investissements.

La capacité de financement (CAF) nette reste limitée jusqu'au milieu de l'exercice 2024 du fait des anciens emprunts contractés au début des années 2000 pour l'achat d'une forêt et des investissements d'équipements (détail dans Relief juin 2021). En effet, la CAF nette s'améliorera alors de plus de 45 000 €.



Familles de dépenses en millier

En 2022, pour assurer les services qui lui incombent et faire fonctionner les équipements existants, la décomposition des dépenses de fonctionnement et d'investissement engagées par la commune est la suivante :



Chaque catégorie intègre les salaires des agents (hors charges patronales), ainsi que les charges d'emprunts. Les dépenses de la catégorie « énergies renouvelables » correspondent principalement aux emprunts liés à la centrale de Clafay et aux panneaux photovoltaïques.

Les trois principales catégories de dépenses que sont les dépenses liées aux services techniques, aux services de la mairie et à l'école, sont illustrées ci-contre.

L'augmentation des dépenses mairie s'explique par des dépenses d'honoraires pour les recours contre le PLU.

La baisse des dépenses des services techniques est liée à l'achat d'une épareuse en 2021 et celles de l'école par des écritures d'ordres sans conséquences sur le budget.

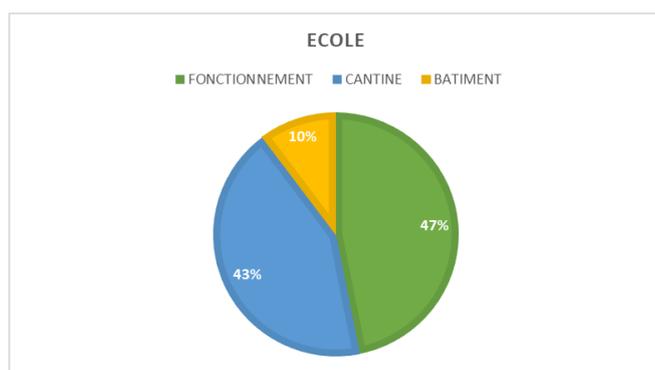
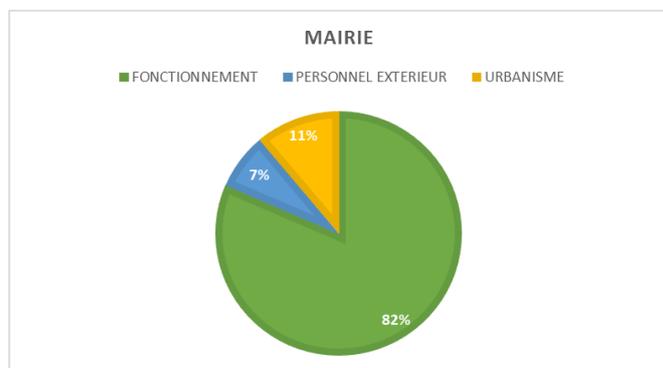
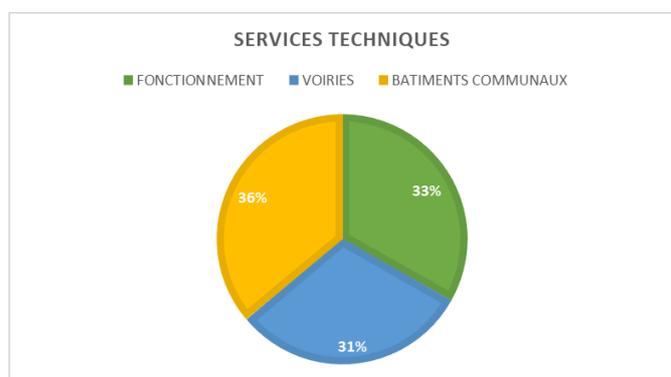
Synthèse des comptes administratifs 2022
et du budget primitif 2023 *

COMPTE ADMINISTRATIF 2022		BUDGET PRIMITIF 2023	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		Fonctionnement	
465 303	558 010	534 400	534 400
Investissement		Investissement	
73 017	163 015	451 325	451 325

* les documents détaillés sont disponibles en mairie

Pour le fonctionnement, le résultat comptable 2021 est confortable et s'élève à 92 707 €.

L'investissement fait apparaître un excédent de 89 998 € auquel s'ajoute l'excédent 2021 de 148 620 €, soit 238 618 € qui permettront de financer les projets futurs.



Vente de bois et travaux forestiers

Le CM a décidé de ne pas donner suite à la proposition de l'ONF de vente de bois groupé (bois coupé par l'ONF et vendu à une scierie) en raison du prix d'achat trop bas. Ces bois seront ainsi proposés au catalogue permanent de l'ONF en vente sur pied.

Quant aux travaux de mise en peinture des périmètres proposés cette année par l'ONF sur deux parcelles, seule une parcelle a été retenue, l'autre sera entretenue par des bénévoles de la commune avec les conseils de l'ONF, permettant ainsi une économie conséquente.

Une saison en alpage



Avec les beaux jours, les bêtes ont fait leur retour dans les prés mais bientôt la neige laissera place à une belle herbe bien grasse sur les hauteurs, promesse d'un déjeuner encore plus attrayant pour les

moutons et les vaches des deux groupements pastoraux de Jean Collet et de Jarlon. Si tout va bien le 21 juin, l'héliportage fera la tournée des différents haberts : la Sitre, le Mousset, Denis Fort et nouveauté cette année, le Grésivaudan met à disposition des bergers une cabane, qui sera déposée pour la saison au dessus du lac Blanc où paraît-il l'herbe est encore meilleure, parole de moutons. A cette occasion, nous vous rappelons les règles de cohabitation entre randonneurs et troupeaux : tenir son chien en laisse, ne pas s'approcher des troupeaux ni des chiens de troupeaux.

Rappels à l'entrée de l'été !

Feux interdits !

Les feux à l'air libre sont interdits pour tous. Consultez le site de la Préfecture de l'Isère par le lien que vous trouverez sur le site de la Mairie sainte-agnes.fr.



En période estivale, de canicule et de sécheresse, la forêt est particulièrement vulnérable, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de vos randonnées afin d'éviter tout **RISQUE D'INCENDIES !**

Tondeuse, tronçonneuse, bricolage...

C'est seulement...

- en semaine de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Vie associative et festivités !



La garderie accueille les enfants de maternelle et primaire, tous les jours, sauf mercredi et vacances scolaires, de 7h10 à 8h40

le matin, et de 16h à 19h le soir, dans les locaux de l'école de Saint Mury.

contactez l'APESAM : apesam2@gmail.com

Côté festivités, vous nous retrouverez à la **buvette de la Fête des Villages, le 24 juin au soir** ! Venez nombreux !



Des nouveautés !!

Catherine Léger qui animait les cours de stretching postural a décidé de prendre sa retraite et nous sommes donc partis en campagne pour trouver un(e) remplaçant(e). Et c'est donc Damien Duse qui va prendre la suite de Catherine à la rentrée prochaine.

Pendant nos recherches, nous avons eu un contact avec une animatrice de Pilates qui était prête à venir donner des cours à la MJC. Affaire conclue aussi avec Charlène Pacheco pour la rentrée 2023/2024.

MERCI à toutes les personnes qui ont répondu au sondage. Cela nous a permis de confirmer, à ce jour, 2 cours de stretching postural, 2 cours de Pilates et 2 cours de yoga avec Sandrine Rosset Boulon. MERCI aussi aux deux municipalités qui nous ont confirmé rapidement la disponibilité des salles.

Selon le nombre d'inscriptions d'ici la rentrée, voire à la rentrée, nous pourrions proposer un cours de yoga en journée et peut être un 3^{ème} cours de stretching postural ; à suivre !

Les activités pour les enfants se poursuivront avec les ateliers dessin, théâtre et éveil musical. A noter qu'il y aura une séance découverte de l'atelier éveil musical le mercredi 7 juin entre 10h et 12h. L'information vous sera bientôt précisée.

Ouverture d'un cours de dessin adultes animé par Céline Charton à la rentrée. Il se tiendra le mardi soir dans la salle du presbytère.

Couture ! Nouvelle proposition avec un 1^{er} atelier le samedi 17 juin animé bénévolement par Lydiane Agier. Et si affinités, d'autres ateliers seront organisés la saison prochaine.

Actuellement, une consultation est en cours concernant la proposition de cours de piano le mercredi après-midi à Ste Agnès. Nous vous tiendrons au courant du résultat. Mais d'ici là, retenez ces dates :



Trock'N Music

SCÈNE OUVERTE AUX MUSICIEN.N.E.S AMATEURS
TOUT NIVEAU, TOUT STYLE !

mer. 5 juillet | **des 18h30** | à "La Taverne des Mouilles"

CHACUN APORTE À MANGER. LA MJC GRILLE LES SAUCISSES. LES BOISSONS À PRENDRE À LA TAVERNE
CONTACTER NICOLAS DE LA MJC POUR + D'INFOS 07 81 09 32 62

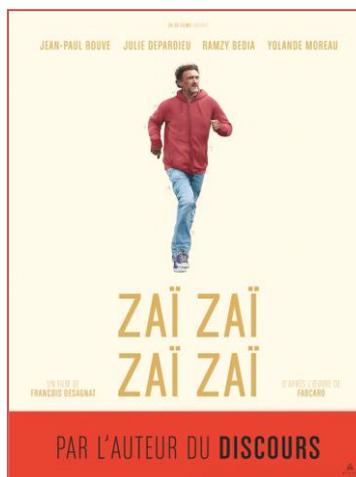
ENTRÉE LIBRE !!

Toutes les informations bientôt chez vous !

La MJC vous souhaite un bel été !!!

Aurélië, Catherine, Chantal, Danièle, Isabelle, Jacqueline, Julie, Mélanie, Mireille, Myriam, Nicolas, Philippe, Sabine, Véronique

Cinétoiles



Zaï zaï zaï zaï

Le **vendredi 04 aout** dans la cour de l'école de Sainte Agnès à 21h

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous pour une soirée cinéma, conviviale et en famille dans la cour de l'école. Le film Zaïzaï tiré de la bande dessinée du même nom, de l'auteur Fabcaro. Une histoire délicate où il est question

d'un oubli de carte de fidélité de supermarché et alors pensez-vous ?... Si le suspense est intenable, venez lire la BD à la bibliothèque.

La séance qui débutera à 21h30 et sera précédée d'un barbecue animé par les pompiers de l'amicale des trois pics.

Puis...

Presque

Le **samedi 26 aout** dans la cour de l'école de Saint Mury à 21h



Le festival de l'Arpenteur

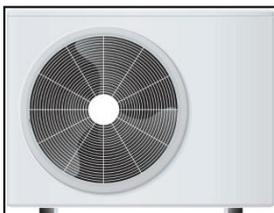


Arts vivants, littératures, paroles scientifiques, arts visuels, rencontres insolites sur les pentes du massif de Belledonne (Isère) : voilà pour la charpente du festival de l'Arpenteur. Les artistes invités, reconnus ou encore en devenir, jouent le jeu d'une aventure atypique, sensible, humaine, sur scène et dans le jus joyeux de nos lieux de vie ou d'évasion : « bivouac », tablées pour des causeries bien arrosées, ou en

marche vers les refuges et sur les crêtes...

Urbanisme :

RAPPEL



L'installation de **pompe à chaleur** est soumise à **déclaration préalable de travaux** (modification de façade + risque de nuisances sonores pour le voisinage). Certaines règles doivent être respectées pour éviter ces **risques de nuisance** (emplacement, orientation et autres...). Voir la réglementation du PLU.

Certificat d'urbanisme

CUa 038 350 21 00010 – Maître PEQUEGNOT – C 485 - le Fay-
CUa 038 350 23 20011 – Maître DUBOIS – GLAIZE – parcelles B 61 et B 71 (la Faure)
CUa 038 350 23 20012 – Maître BOULLE – parcelles C 195, C 196 et C 203 (Noyeraie)
CUa 038 350 23 20013 – Maître DESCHAMPS – parcelle B 443 (Fontaine Eynard), C 26 et C 27 (Pommarat)

Demande préalable de travaux défavorable

DP 038 350 23 20007 – Mme BOCHET Marie-Lise – Pose unité pompe à chaleur et pose d'un conduit poêle à bois
DP 038 350 23 20009 – M. COLLOMB-REY Henri – Forage à usage domestique
DP 038 350 23 20012 – M. COLLOMB DES MOUILLES Christian – Changement des menuiseries et pose de bardage sur façade
DP 038 350 23 20014 – M. COLLOMB-REY Marc – Remplacement des volets et peinture sur bardage

Demande préalable de travaux favorable

DP 038 350 23 20006 – Mme DALBAN-CANASSY Muriel – Changement clôture et portail
DP 038 350 23 20008 – M. GOMEZ José – Réfection de toiture
DP 038 350 23 20013 – M. COLLOMB Eric – Installation panneaux solaire/photovoltaïque sur toiture

Permis de construire défavorable :

PC 038 350 21 10003 M04 – Mme BERGEOT et M. DELACOURT – construction d'une maison individuelle

La porte de votre mairie est toujours ouverte, d'une manière ou d'une autre :



Nous vous proposons un accueil téléphonique 5 jours/5 et un accueil du public mardi après-midi et jeudi matin.

Pour recevoir des informations régulières par mail, envoyez un message à mairie@sainte-agnes.fr

Le site internet sainte-agnes.fr/ est remis à jour quotidiennement.

Richard Latarge et ses 4 adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Les restaurants et producteurs de Sainte Agnès

L'Auberge du Grand Joly, 04 76 90 22 51
<https://www.facebook.com/aubergedugrandjoly/>

La Taverne des Mouilles 04 76 45 25 76,
Kadidja et Pierre vous accueillent
<https://la-tavernes-des-mouilles-saint-agnes.eatbu.com/>

Brasserie des Balcons, Antoine Bachimon, Commandes et dépôts au Grand Joly :
contact.brasseriesdesbalcons@gmail.com

Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant, 06 86 64 22 83
<https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/>

Naissances

Paul RIBIERE (la Perrière) né le 21 mars 2023

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :
Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur RDV
Secrétariat joignable tous les jours
Lundi, mardi, jeudi 9h - 12h et 13h30-16h30
Mercredi et vendredi de 9h à 12h
Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84
Email : mairie@sainte-agnes.fr
Web : www.sainte-agnes.fr
Re/ief – Directeur de publication : R. Latarge



FÊTE
des villages

SAMEDI
24
JUIN

17H • KERMESSSE
GOÛTER & BUVETTE
19H30 • BARBECUE
21H • SOIRÉE DANSANTE
AVEC MARCO QUARTELLI

dans la cour de l'école
de Ste-Agnès

+ d'infos : Mairie de Ste Agnès 04 76 71 48 85

Organisée par les villages et leurs associations

Sainte-Agnès, Apesam, CMJ



Trock'N
Music

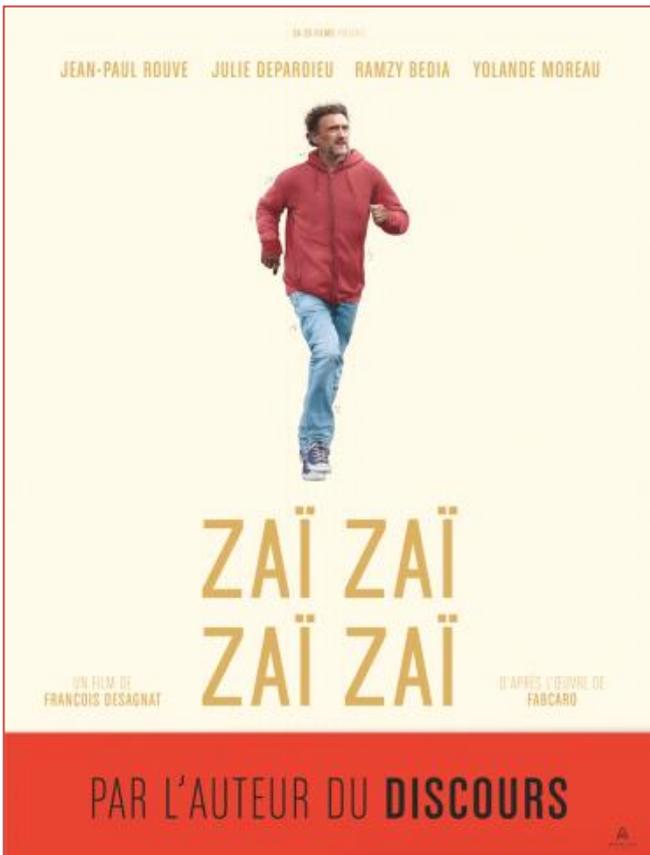
SCÈNE OUVERTE AUX MUSICIEN.NE.S AMATEURS
TOUT NIVEAU, TOUT STYLE !

mer. 5 | **dés** | **à "La Taverne**
juillet | **18h30** | **des Mouilles"**

CHACUN APORTE à MANGER, LA MJC GRILLE LES SAUCISSES,
LES BOISSONS à PRENDRE à LA TAVERNE
CONTACTER NICOLAS
DE LA MJC POUR
+ D'INFOS
07 81 09 32 62

ENTRÉE LIBRE

MJC
St-Agnès - St-Mury



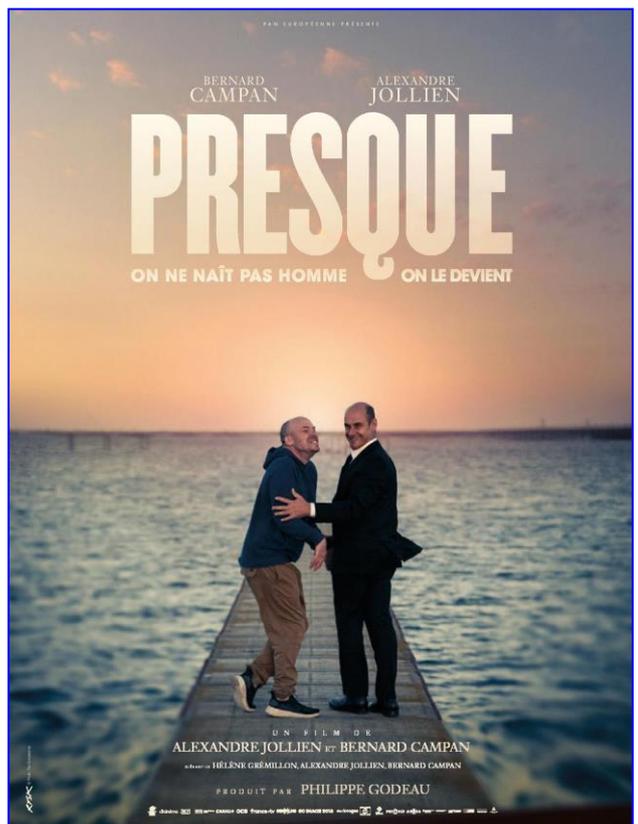
JEAN-PAUL ROUVE JULIE DEPARDIEU RAMZY BEDIA YOLANDE MOREAU

ZAÏ ZAÏ
ZAÏ ZAÏ

UN FILM DE FRANÇOIS DESAGNAT

D'APRÈS L'ŒUVRE DE FABCARO

PAR L'AUTEUR DU DISCOURS



BERNARD CAMPAN ALEXANDRE JOLLIEN

PRESQUE

ON NE NAÎT PAS HOMME ON LE DEVIENT

UN FILM DE
ALEXANDRE JOLLIEN ET BERNARD CAMPAN

PRODUIT PAR PHILIPPE GODEAU